

# Conférence sur le Parc Naturel Régional des Ardennes

Par Mme Céline BAVOIS DAVRIL

Le lundi 19 novembre Mme Céline Bavois Davril nous a présenté le parc naturel régional des Ardennes (PNRA). Ce parc se situe sur 92 communes contiguës situées pour partie dans la région naturelle de l'Ardenne et pour une seconde partie sur la Thiérache ardennaise.

Ce parc qui concerne près de 75.000 habitants se veut être un outil d'aide et d'appui aux collectivités (Communauté de communes, communes) et aux habitants dans les domaines suivants :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation et l'information
- L'expérimentation et l'innovation

Voilà les principales tâches de ce PNRA qui n'a pas le pouvoir de contraindre mais le devoir de convaincre. **A ce titre il se différencie fondamentalement d'un parc naturel national, d'une réserve naturelle qui eux disposent de pouvoirs réglementaires.**

Ces actions sont conduites par l'application d'une charte acceptée par l'ensemble des collectivités du territoire concerné et arrêtée par décret. Les financements sont assurés par le conseil régional, le conseil départemental et les collectivités locales du territoire.

Une action récente de ce parc qui peut intéresser nos adhérents consiste en la possibilité de consulter sur le site internet du PNRA les dates de chasse sur le territoire sur une carte pour organiser une ballade en forêt plus sécurisée.

La maison du parc est en cours de construction sur le territoire de Renwez à côté du musée de la forêt.

Coordonnées actuelles du parc (attention l'adresse postale changera après le transfert à Renwez probablement fin 2019) :

Parc Naturel Régional des Ardennes  
91 place de Launet 08170 Hargnies  
Tel : 03 24 42 90 57  
@: [accueil@parc-naturel-ardennes.fr](mailto:accueil@parc-naturel-ardennes.fr)